

LOURDES ma Ville

MAGAZINE
D'INFORMATION
LOCALE

Hiver 2023
#13

www.lourdes.fr

MAGAZINE

**Des équipements
et des services
pour les Lourdais**



100 ans du Château fort Musée Pyrénéen

Lancement de la Saison culturelle

World Clean Up Day

La Corrida Pédestre

Octobre Rose

Octobre Rose

Fêtes de Noël

Concert de l'Étoile Bleue

Fêtes de Noël

Fêtes de Noël

Fêtes de Noël

Fêtes de Noël

Halloween Le château hanté

Semi-marathon Lourdes - Tarbes

Téléthon

Rassemblement Automobile Contre le Cancer de l'Enfant

La Ville au rendez-vous des cérémonies commémoratives



Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives.



Commémoration de la Victoire et de la Paix le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les Morts pour la France.



Journée d'Hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

L'éditorial du maire



Chères Lourdaises, Chers Lourdais,

C'est plein de bonnes énergies que j'attaque cette nouvelle année à vos côtés. Empreint d'une volonté de fer pour continuer à faire avancer nos projets. Ces projets, je vous le dis sans détour, ont l'obligation d'aboutir pour transformer Lourdes.

Parce que je le rappelle, si Lourdes a été une ville prospère, cette période est bel et bien révolue et tout le monde a constaté l'état catastrophique dans lequel la Ville est tombée. La pandémie aura permis de mettre un coup de projecteur sur un modèle à bout de souffle. Il faut se souvenir de cela. N'ayons pas peur de nous le dire. N'oublions pas d'où l'on vient !

Si la chute a été si brutale, c'est qu'il manquait un projet pour Lourdes. Si la vie s'était chargée de lui écrire une histoire, il fallait lui construire une ambition. C'est pour répondre à ces évidences que le Plan Avenir Lourdes (PAL) a été créé. Ce plan, impulsé à ma demande, par le Président de la République en personne, fait appel à un comité de financeurs. Aux côtés de la Ville, les partenaires sont l'État, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération. Après deux ans passés à construire toute une stratégie de développement alimentée par des diagnostics, des études, des concertations, des coopérations et des partenariats multiples, vient le temps de lancer la phase opérationnelle de nombreux projets.

Je sais que nous pouvons compter sur l'ensemble des acteurs engagés dans ce Plan Avenir Lourdes afin que cette phase opérationnelle puisse se déployer dans les meilleures conditions possibles.

Je veux insister sur le fait que la Ville n'a pas reçu une enveloppe financière de 100 millions d'euros. Ce chiffre est l'addition des sommes apportées par les partenaires financeurs sur chacune des actions répertoriées par le PAL jusqu'à 2030. Elles sont versées au fur et à mesure de leur avancement.

Bien entendu, ces crédits ne sont pas destinés à financer nos opérations quotidiennes. Nous avons besoin d'aide. C'est pour cela que je me rends dans les ministères, à l'étranger, dans d'autres territoires et que je cherche, non pas seulement des financements publics, mais aussi des solutions, des idées, des conseils et de la mise en réseau auprès de partenaires privés. Les finances de notre collectivité sont en difficulté et la capacité d'investissement pour les projets du quotidien reste limitée, nous le savons tous.

Or, l'amélioration des conditions de vie des Lourdaises et des Lourdais fait partie des combats que je mène en priorité. C'est pour cela qu'en parallèle du déploiement du Plan Avenir Lourdes pour assurer le financement des projets structurants (chemin de Bernadette, centre de secours, pont Peyramale, auditorium, opération relogement de l'Ophite, restructuration des places, crèche, halles, cuisine centrale, centre de soins, ...), j'ai demandé aux services de la Ville de mettre en place un plan d'actions du quotidien (propreté, sécurité, voirie, vie sociale, etc.). Même si pour certains d'entre vous les choses ne se voient pas assez ou ne vont pas assez vite, je vous assure que la gestion du quotidien avance et va s'accélérer dans les mois à venir : Lourdes change.

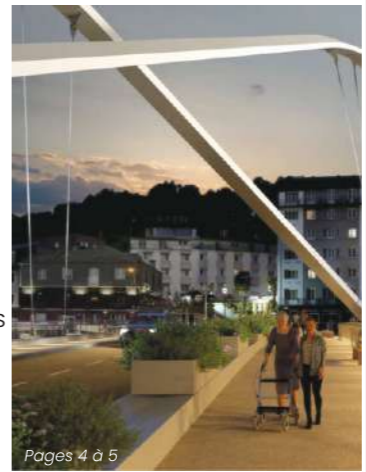
Nous nous battons constamment pour cela et je peux vous dire sans ciller que je combats jour et nuit pour Lourdes. Servir l'intérêt général. Servir Lourdes. Centrer l'humain au cœur de nos préoccupations, de mes préoccupations. C'est ça ma raison d'être. C'est comme cela que j'entends la fonction d'élu. Ainsi, avec toute l'énergie qui est déployée pour faire avancer notre ville, il est impératif aujourd'hui que chacun prenne sa place et que nous empruntions tous le même chemin.

C'est ensemble, l'esprit positif, déterminés et tous engagés au service de Lourdes, que nous devons avancer. Lourdes est condamnée à réussir. Nous ne lâcherons rien !

Votre Maire,
Thierry LAVIT

Sommaire

- 2 ... CARTES POSTALES DE L'AUTOMNE
- 4-5 ... DES AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DU PATRIMOINE
- 6 - 7 ... AU SERVICE DU QUOTIDIEN
- 8 - 9 ... AU SERVICE DU SPORT, DES FAMILLES & DES CITOYENS
- 10 - 11 ... AU SERVICE DES QUARTIERS
- 12 - 15 ... AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE & DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 16 ... SPÉCIAL JEUNES
- 17 ... AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
- 18 ... SPÉCIAL OCTOBRE ROSE
- 19 ... COMMERCES
- 20 ... INFOS PRATIQUES
- 21 ... EXPRESSION LIBRE
- 22 - 23 ... AU SERVICE DE LA CULTURE & DES LOISIRS



LOURDES MA VILLE - N° 13
Magazine d'information municipal trimestriel de la Ville de Lourdes

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Thierry Lavit
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Laurent Jubier
RÉDACTRICE EN CHEF : Christine Martin
RÉDACTION, PHOTOS, ILLUSTRATIONS ET MISE EN PAGE : service Communication de la Ville de Lourdes.

service-communication@ville-lourdes.fr
Tél. : 05 62 42 54 07.

IMPRESSION : Conseil Imprime Group.

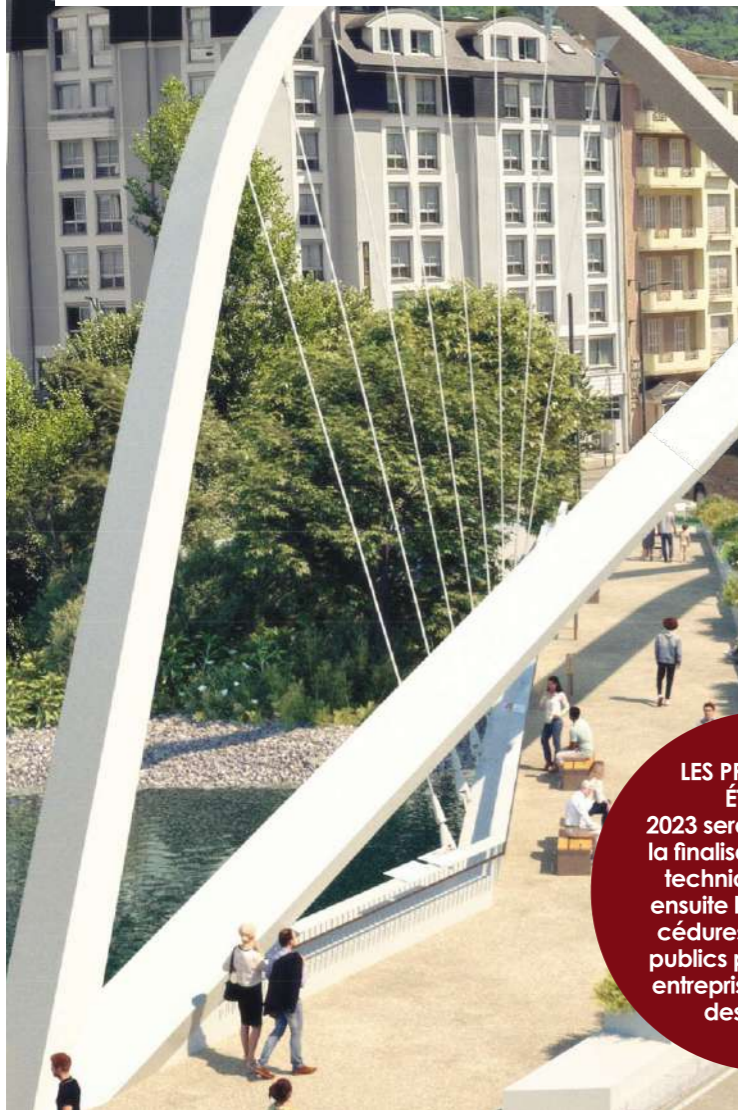
Lourdes ma Ville est imprimé à l'encre végétale sur papier recyclé et recyclable. À jeter dans le conteneur adapté.

DÉPÔT LÉGAL : janvier 2023.
ISSN n° 2826-6080

RETROUVEZ L'INFORMATION LOCALE DE VOTRE VILLE CHAQUE JOUR SUR :
@VilledeLourdes
www.lourdes.fr

Le journal municipal est gratuit. Il est distribué en boîte à lettres à l'ensemble de la population. En cas de problème de réception, contactez le service Communication.

UN NOUVEL ESPACE DE VIE *fraternel & moderne*



LES PROCHAINES ÉTAPES...
 2023 sera consacrée à la finalisation du projet technique. Il faudra ensuite lancer les procédures de marchés publics pour retenir les entreprises en charge des travaux.

Dans la précédente édition de ce magazine, nous avons juste eu le temps de présenter le nouveau pont Peyramale très rapidement. Le voici aujourd'hui à l'honneur.

Passerelle délicate et gracieuse entre les deux rives, symbole d'unité et de valeurs, de lien entre le cultuel et la Fraternité républicaine, le pont s'affiche comme « un geste architectural de grande qualité ». « C'est un pont qui a une ambition très particulière qui s'inscrit sur plusieurs axes. C'est un pont stratégique pour revisiter la circulation de la Ville de Lourdes intra et extra muros au regard de la construction d'un hôpital qui lui-même va enclencher la construction d'une quatre-voies. C'est aussi un pont dédié sur sa partie médiane aux mobilités douces, piétons et vélos. C'est enfin un pont de la contemplation, d'ailleurs l'architecte national de la Direction des territoires a souligné l'effort architectural qui a été fait de telle sorte que les pèlerins et les visiteurs puissent venir sur ce pont et en profiter. La vision des berges du Gave et le Château fort en fond, offrent une projection magnifique. Ce pont amorce une réflexion profonde de réorganisation le long des berges du Gave. C'est le message d'une Ville en mouvement ! » a expliqué Thierry Lavit.

Patrimoine sacré



À l'église du Sacré-Cœur, le Chœur va rouvrir au printemps



Aux bons soins de la Vierge d'Anclades
 En novembre, les Services Techniques de la ville sont intervenus pour repeindre la ceinture de la vierge d'Anclades.

À l'Hôtel de Ville, les travaux sont terminés pour les villas Rachel et Roques !



La Ville de Lourdes avait mandaté une société spécialisée pour effectuer des travaux sur les balcons et les terrasses des villas Rachel et Roques. L'opération débutée mi-juillet est terminée.

À la villa Rachel, un gros nettoyage à la pression de tous les balcons a été réalisé et les murs ont été brossés. Les écailllements et les fissures ont été traités. La plus grosse intervention a porté sur le balcon de l'étage de la façade Ouest, où la pierre de la dalle du balcon a été déposée puis remplacée par une pierre neuve. La terrasse Sud avait, quant à elle, été nettoyée et repeinte au printemps. Une réfection partielle de la toiture a permis de remplacer les ardoises abîmées.

Toiture, terrasses... les travaux réalisés à la villa Roques sont sensiblement identiques à ceux de la villa Rachel avec en plus, la réfection de l'étanchéité de la grande terrasse Sud et des revêtements de sol des balcons du rez-de-chaussée.



Déménagement provisoire des services des Affaires générales (État civil, ...)

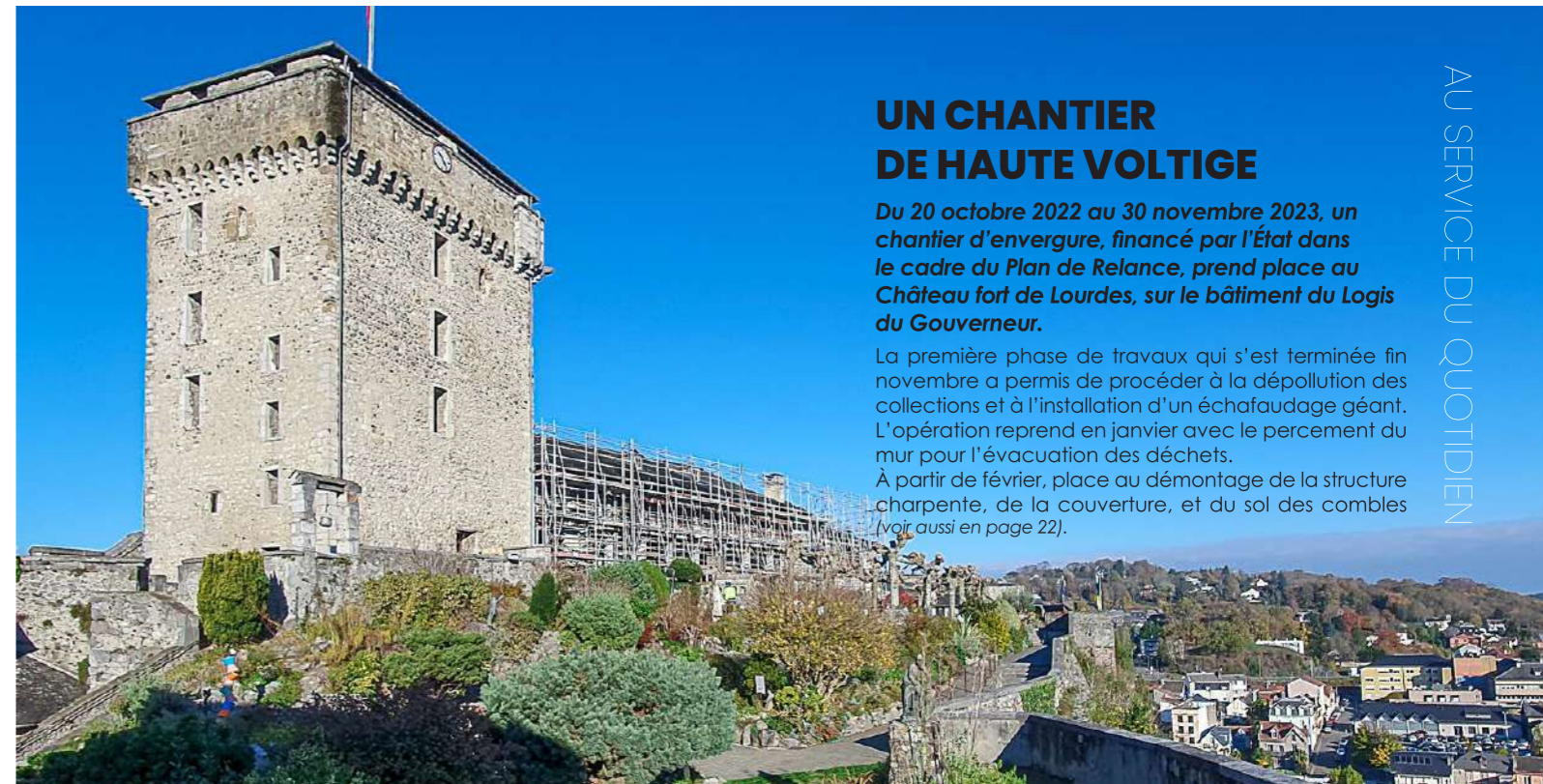
Après Rachel et Roques, place maintenant à la villa Gazagne. Cette opération fait l'objet d'un chantier d'envergure qui nécessite le déplacement des services qui se trouvent à l'intérieur. Pendant les travaux, les Lourdaïsiens seront accueillis dans les anciens locaux de l'Office de tourisme, place Peyramale. Le déménagement est prévu au premier trimestre.



Le carrefour giratoire du Lapacca est terminé !

L'objectif ? Sécuriser le carrefour, faciliter les circulations, revoir l'aménagement pour les piétons. La sécurisation du site comprenait également la mise en accessibilité des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite.

**Montant des Travaux
64 698 € TTC**



UN CHANTIER DE HAUTE VOLTIGE

Du 20 octobre 2022 au 30 novembre 2023, un chantier d'envergure, financé par l'État dans le cadre du Plan de Relance, prend place au Château fort de Lourdes, sur le bâtiment du Logis du Gouverneur.

La première phase de travaux qui s'est terminée fin novembre a permis de procéder à la dépollution des collections et à l'installation d'un échafaudage géant. L'opération reprend en janvier avec le percement du mur pour l'évacuation des déchets. À partir de février, place au démontage de la structure charpente, de la couverture, et du sol des combles (voir aussi en page 22).

PARTICULIERS, COMMERÇANTS...

La Ville vous aide à embellir votre façade : profitez-en !

Parmi les axes stratégiques du Plan Avenir Lourdes, une priorité pour répondre aux exigences de tous en matière de cadre de vie : l'embellissement de la ville.

Comment ? En requalifiant les places centrales qui doivent redevenir des lieux de vie pour le plaisir et le confort des habitants comme des touristes. Pour y parvenir, la Ville a engagé un "Plan Façades" en mars 2022 en concentrant dans un premier temps l'intervention sur le périmètre comprenant les immeubles donnant sur la place du Champ Commun Nord, la place Marcadal, les rues Lafitte et de la Halle. Une action complétée par la mise en œuvre en septembre 2022, d'un dispositif d'aide directe d'accompagnement à la création ou à la rénovation des commerces et des activités économiques, l'action 66 du Plan Avenir Lourdes (voir page 7).

Aujourd'hui la Ville de Lourdes souhaite aller plus loin. Un second périmètre s'ouvre en plus du premier pour permettre aux propriétaires privés de rénover et de valoriser leur patrimoine bâti.

L'extension du périmètre concerne les façades de la place Peyramale, de la place de l'église du Sacré Cœur ainsi que de la place Monseigneur Méricq et la rue Basse.



La Ville vous offre du sur-mesure pour rénover vos façades

Parmi les 100 actions du Plan Avenir Lourdes, l'action 45 est dédiée à l'élaboration d'un Plan Façades afin d'impulser la requalification urbaine.

L'Opération Façades est un dispositif financier d'aide à la rénovation des façades en centre urbain. **Elle peut permettre à un particulier ou à un investisseur de bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières** pour le ravalement de la façade de son bien immobilier. Ces aides sont attribuées sous conditions de respect de préconisations architecturales afin de conforter la qualité urbaine. Cette démarche permet une mise en valeur du patrimoine lourdaise et participe à la conservation du patrimoine bâti de chacun.

L'Opération Façades de Lourdes apporte un conseil expert sur la mise en valeur de chaque opération qu'elle porte. **La ville propose, grâce à ce dispositif, un conseil d'architecte-urbaniste personnalisé** sur chaque bâtiment. L'objectif est d'expliquer et de garantir la qualité des systèmes de mise en valeur des façades dans leur contexte, les systèmes de compositions des façades suivant l'époque de construction et bien évidemment les principes qui font l'authenticité de l'architecture lourdaise.

Une démarche pour une garantie qualitative

Pour commencer, il vous faut prendre contact avec le service Urbanisme de la

Ville de Lourdes afin de confirmer l'éligibilité du projet et de prendre connaissance des aides financières potentielles. Un rendez-vous conseil sera programmé et une fiche conseil sera remise à cette occasion afin de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme et un dossier de demande de subvention.

RENSEIGNEMENTS

Service Habitat Urbanisme.
Tél. : 05 62 45 54 06
urbanisme@ville-lourdes.fr



ENSEIGNES COMMERCIALES

Dès ce début d'année 2023, une campagne d'aide à l'installation ou au remplacement des enseignes obsolètes va être mise en place sur le secteur marchand.

Renseignements auprès du service Urbanisme

ET POUR LES COMMERCES... PLACE AU MOUVEMENT ET À LA DYNAMIQUE AVEC L'ACTION N° 66 DU PAL !

« L'objectif principal de cette Action 66 est de proposer aux commerçants un accompagnement et des aides financières afin qu'ils adaptent au mieux leur offre à la demande, qu'ils s'inscrivent dans une stratégie commerciale portée par la ville et ses partenaires, qu'ils puissent rénover et mettre aux normes des cellules commerciales et embellir des devantures qui participent à la transformation urbaine de la ville. Notre engagement reste d'intégrer une véritable démarche qualité aux projets de la Ville et de ses partenaires. Place au mouvement et à la dynamique ! », a résumé le maire Thierry Lavit lors du lancement de la Mesure 66, le 6 octobre dernier.



► Pour contacter le service Commerce : economie.commerce@ville-lourdes.fr
Tél. : 05 62 42 02 06 / 06 31 65 99 41. Manager commerce : julie.cabarrouy@ville-lourdes.fr





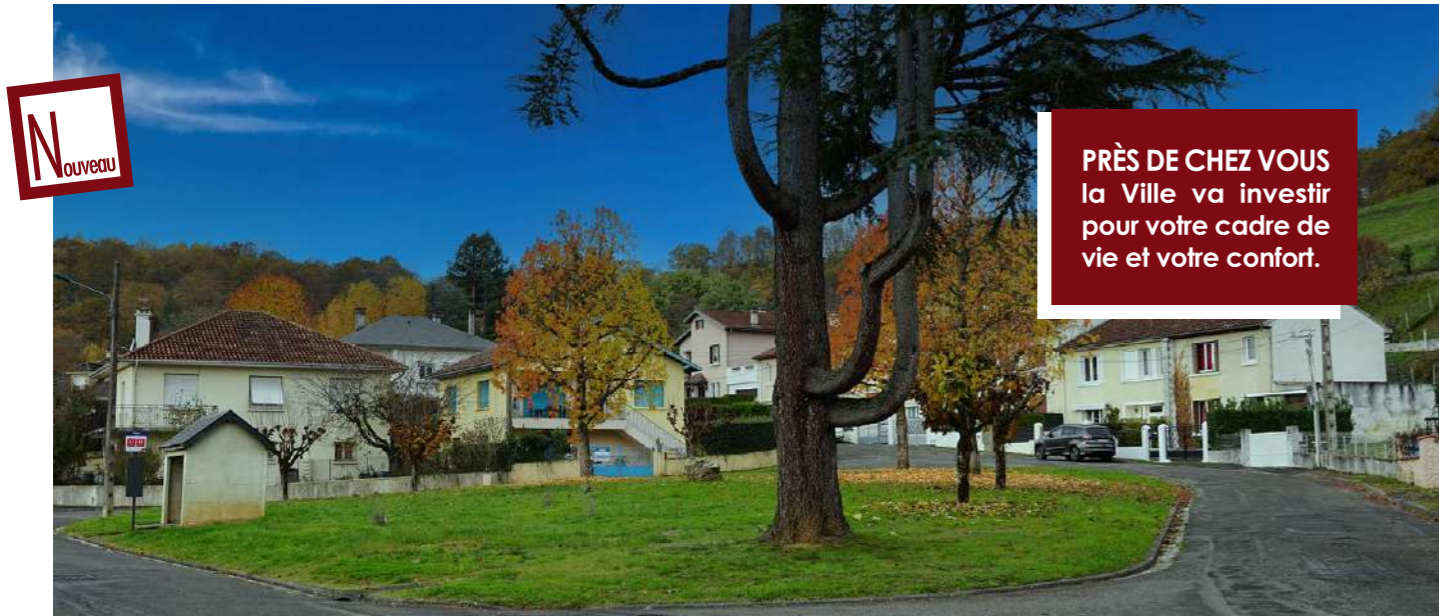
À Sarsan,
la piste de BMX est prête !
L'ouverture est imminente



Montant des Travaux
74 200 € HT
Des subventions sont sollicitées auprès de la Région Occitanie, du Département et de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées



À Lannedarré, le citystade et ses abords prennent forme !
Livraison attendue pour fin février



PRÈS DE CHEZ VOUS
la Ville va investir
pour votre cadre de
vie et votre confort.

AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS RÉSIDENTIELS DE LOURDES *la Ville au plus près de ses habitants*

Au chapitre des nouveautés 2023, la Ville propose un plan pluriannuel spécialement conçu pour les quartiers résidentiels avec un investissement de 100 000€/an. Deux à trois sites seront concernés chaque année. C'est l'espace vert public de la rue Matisse qui a été retenu pour inaugurer cette nouvelle pratique d'embellissement, au service du bien-être des habitants dans les quartiers. C'est ainsi l'opportunité de construire une méthode participative pour construire, ensemble, un espace de vie qui correspondra aux envies et besoins du plus grand nombre.

Ce qui est proposé :

- Un espace ouvert avec plusieurs zones, pour différents usages, avec une mise en accessibilité systématique et une végétalisation du site pour répondre aux exigences de la Ville en matière de transition écologique.
- Les habitants choisiront ce qui leur correspond parmi plusieurs possibilités, comme par exemple : la mise en place de prairies fleuries, des aires de jeux ou de détente, ou de pique-nique, la récupération d'eau...

COMMENT PARTICIPER ?

- > Il suffit de répondre au questionnaire qui sera distribué en début d'année dans les boîtes à lettres du quartier.
- > A l'issue de la consultation, un compte-rendu sera proposé aux participants.

PARKING DE LA MERLASSE : la ville doit étanchéifier le toit !

AVENUE MONSEIGNEUR SCHOEPPER
Réalisation de l'étanchéité du parking

CONTENU DE L'OPÉRATION

- Décapage de la dalle du 7^e étage et des 2 édicules.
- Fourniture et mise en œuvre d'étanchéité (pose d'une couche d'asphalte liquide).

Coût de l'opération :
320 000 € TTC

PARKING PEYRAMALE : les travaux ont commencé !



1^{re} étape : consolider et remplacer les étais



La Ville à enfin repris possession du parking Peyramale après des années de contentieux. Le choix du maire a été de s'engager dans une médiation qui, au terme d'une année de discussion, a porté ses fruits. Cet aboutissement permet à la Ville de mener des travaux de confortement indispensables à la réouverture prochaine du parking.

CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE NEUVE DANS LE CADRE DU RELOGEMENT DES HABITANTS DE L'OPHITE :

la 1^{re} pierre posée !



Le 7 novembre 2022, Yannick Boubée, président de l'Office Public de l'Habitat 65 (OPH 65) et Thierry Lavit, maire de Lourdes, avaient convié les élus du territoire, les partenaires, des représentants des locataires, le Conseil citoyen de l'Ophite et la presse à la pose de la 1^{re} Pierre de « la construction de 42 logements », chemin des Fontaines à Lourdes, à proximité de l'avenue Francis Lagardère.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) dont bénéficie l'Ophite prévoit la transformation profonde de quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires et améliorer durablement les conditions de vie des habitants.



Les caractéristiques techniques de la résidence

Le programme porte sur la construction d'un total de 42 logements (14 T2, 14 T3 & 14 T4) répartis sur 4 bâtiments en R+1 (3 bâtiments de 12 logements et un bâtiment de 6 logements) pour une surface totale de 2901 m².

Les surfaces habitables moyennes sont réparties comme suit :

T2 : 50,79 m², T3 : 73,15 m², T4 : 83,31 m².
Les logements situés en rez-de-chaussée disposent d'une terrasse et d'un jardin. Ceux situés à l'étage disposent d'un balcon. Les travaux ont démarré en octobre et devraient se terminer en février 2024.

Le phasage du projet de renouvellement urbain du quartier de l'Ophite

- Démolition de la totalité des bâtiments de l'Ophite.
- Relogement vers des résidences existantes.
- Relogement vers des constructions neuves et en acquisition-amélioration.

Les étapes du relogement

L'année dernière, l'OPH 65 a recruté une chargée du relogement, Mme Anne-Sophie

Leconte. Voici ses missions :

1. Recueil des souhaits des locataires.
2. Propositions et visites des logements choisis par les locataires.
3. Passage en commission d'attribution.
4. Organisation et planification de la signature du contrat de location et état des lieux entrant.
5. Prise en charge de l'organisation et des démarches de déménagement.
6. Suivi post emménagement.

Mme Leconte a débuté sa mission en rencontrant les locataires des bâtiments B/D/F fin 2021 afin de recueillir leurs souhaits. Les premières visites des logements ont été organisées en mars et avril 2022 et les dossiers ont commencé à passer en commission d'attributions en mai 2022. Les premiers déménagements ont eu lieu fin juin 2022.

LES PARTENAIRES

Le projet de renouvellement urbain de l'Ophite est piloté par la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, dans le cadre d'une convention liant la ville de Lourdes, l'ANRU, le Conseil départemental, le Conseil régional, l'OPH 65, l'ANAH, Action Logement, la CAF et le GIP Politique de la ville.

A l'Ophite, des spectacles, des animations, des ateliers... au service des habitants du quartier



Après-midi Santé & Bien-être des femmes



Chantier d'insertion Premier pas vers l'emploi



Ateliers fabrication de décorations de Noël



Spectacle de Noël avec le magicien Jean-Pierre Dervil

Nouveau

UNE ANTENNE DU CENTRE SOCIAL OUVRE À LANNEDARRÉ

Le centre social de la ville de Lourdes ouvre une antenne du centre social située à Lannédarré dans un appartement mis à disposition gracieusement par l'OPH 65. Ce nouvel espace est ouvert à tous les habitants de Lourdes. Il propose un accueil et une écoute de proximité, des permanences juridiques, des ateliers numériques, des ateliers autour de la mobilité ou encore un appui à la création d'activités économiques. Aux côtés de la Ville de Lourdes, de nombreux partenaires se sont mobilisés pour proposer une offre diversifiée, comme Dans6T, Infodroits, Wimoov, la CATLP, le Conseil départemental, le GIP Politique de la ville... **Renseignement au 05 62 94 31 51. Espace Ressources / Cité Lannédarré / bâtiment 8 - 1^{er} étage.**



AU SERVICE DES USAGERS : la 2^e édition de la Table ronde des partenaires France services fait le plein !

En novembre, sous l'impulsion de Marie-Henriette Cabanne maire adjointe en charge de la Politique de la ville, du Développement territorial, de l'Habitat-logement, de l'Économie sociale et solidaire et organisée par Dominique Fournier, responsable du service France services de Lourdes, s'est déroulée au sein de l'Espace Carmen Cazenave, la deuxième édition de la Table ronde des partenaires France

Services. Une édition fédératrice qui avait pour objectif de partager les retours d'expérience de chacun, des agents France Services sur le terrain au quotidien et ce, afin d'améliorer la qualité du service rendu à l'usager.

Un fort taux de participation
Cette deuxième édition confirme le succès de France Services et l'importance du

maillage des acteurs sur le territoire. Un rendez-vous annuel qui va encore grandir et évoluer cette année !

France Services Lourdes est ouvert :
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
22, avenue Maréchal Joffre.
Tél. : 05 62 42 54 61
franceservices@ville-lourdes.fr

À la découverte des mobilités douces

L'équipe Wimoov a invité les Lourdais à venir essayer les vélos et trottinettes électriques, et à découvrir les solutions d'accompagnement à la mobilité. L'animation a eu lieu à la Maison de quartier de l'Ophite, sur 3 séances en novembre.

▶ En séance du 23 juillet 2022, le Conseil municipal avait approuvé le versement d'une subvention de 40 000 € sur 2022 et 2023, à l'association Wimoov pour la mise en œuvre de l'action 83 du Plan Avenir Lourdes relative à la « mise en place d'une plateforme mobilités ».



Extension de la route forestière de Mourle *La Ville investit au service de la forêt*

• **Le projet en bref** - Extension de la route forestière de Mourle (2600 ml), mise au gabarit et création de pistes forestières (5700 ml), création de plateformes de stockage et de chargement.

• **Pourquoi ?** - Pour entretenir et mettre en valeur le massif forestier dans le respect des engagements de durabilité, pour permettre une meilleure défense contre les incendies et pour répondre à la circulation toujours plus importante des usagers de la forêt (chasseurs, naturalistes, promeneurs à pied ou à vélo, ...).

• **Comment ?** - La maîtrise d'œuvre du chantier a été confiée à l'Office National des Forêts.
- Durée des travaux : jusqu'à fin mars (sous réserve de conditions météo favorables).
- Montant total de l'investissement : 422.140 € HT
- Participation de l'État : 145.455 € HT
- Participation de l'Europe : 164.024 € HT
- Autofinancement de Lourdes 112.661 € HT

Cette action est cofinancée par l'État (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) dans le cadre du soutien à la desserte forestière et à la mobilisation du bois et par l'Union européenne dans le cadre du Fond européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Un réseau structuré, ce sont :

- des pistes forestières en terrain naturel qui ne servent que pour l'accès des engins forestiers. Elles permettent de récupérer

le bois en forêt après la coupe et de le transporter vers des places de dépôts, lieux de stockage accessibles aux camions grumiers. Elles sont en terre.

- des routes forestières destinées principalement à la circulation des camions pour le transport des bois des places de dépôts jusqu'au réseau routier public. Elles sont empierrées.

Ces aménagements s'inscrivent dans la continuité des travaux réalisés depuis 2006.



Mise au gabarit de pistes existantes



Création de fossés et d'ouvrage de franchissement des cours d'eau



Pont sur la Mouscle



Création de places de dépôts et de retournement.

22 ARBRES PLANTÉS CETTE ANNÉE !

Le dicton bien connu des jardiniers : « À la Sainte Catherine, tout bois prend racine ! » et aussi « Tout arbre prend racine » correspond à la date de la sainte sur le calendrier, le 25 novembre. C'est en effet à cette période qu'il est recommandé de procéder à la plantation des arbres. L'humidité de l'hiver permet aux plantations de bien s'enraciner avant l'été.

Quai Saint Jean, ce sont 22 arbres qui

ont été plantés. Après les abricotiers, figuiers, kakis, amandiers et autres fruitiers installés l'année dernière, place cette fois aux essences mellifères pour les abeilles du château comme le melia azedarach, feijoa sellowiana, quercus suber, crataegus...

Un îlot de fraîcheur pour cet espace qui va également bénéficier d'un réaménagement paysager.



Un chemin forestier aménagé autour du lac

Suite à l'entretien et au débroussaillage effectué par les chasseurs, la Ville a complété l'opération en faisant appel à un chantier d'insertion dont les membres ont nettoyé et balisé l'espace. Ce chemin propose aujourd'hui aux promeneurs une variante au tour classique du lac (voir aussi page 20).

STOP

AUX INCIVILITÉS

Tous concernés par la propreté de notre ville

Détritus jetés sur la voie publique, déjections et mégots écrasés sur les trottoirs, sacs poubelles abandonnés sur la chaussée... il y en a assez ! Lourdes n'est pas une poubelle à ciel ouvert ! Ces comportements irresponsables ne sont pas tolérables.

Pourquoi faire dehors ce que l'on ne ferait pas chez soi ? Certains ne se sentent pas concernés par le civisme, pire, ils méprisent et détruisent le travail fourni par les agents du service Propreté. La prévention effectuée en partenariat avec le SYMAT ayant assez duré, la Ville a décidé d'agir et de sanctionner. Les élus de Lourdes sont en effet sollicités très régulièrement sur les incivilités, vous avez été nombreux cette année à écrire, téléphoner à la mairie ou bien à prendre rendez-vous avec

le maire ou un adjoint lors des permanences des élus pour vous plaindre de la propreté de la ville. En 2023, la Ville de Lourdes lance un plan d'action "Lourdes Ville propre" pour inciter les citoyens indisciplinés à ne plus salir. Concrètement, ce plan contre les incivilités se traduit par la création de deux postes de garde-champêtres qui prennent leurs fonctions dès le début de l'année.

SENSIBILISER ET VERBALISER :

LA VILLE RECRUTE 2 GARDE-CHAMPÊTRES

Pour renforcer les équipes de la Police municipale, la Ville de Lourdes a recruté deux garde-champêtres. Ces derniers prennent leurs fonctions en janvier.

Le garde-champêtre dispose d'un agrément délivré par le procureur de la République.

Adjoint de police judiciaire, il exécute, sous l'autorité du maire, des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique, de la protection des espaces naturels. Il doit rechercher et constater les infractions aux lois et règlements relevant de sa compétence.

INCIVILITÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE : ce que dit le Code pénal

« Hors les cas prévus aux articles R. 635-8 et R. 644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe de 135 € le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation ».

LES ÉLUS DÉTERMINÉS



M. LAVIT : "Je suis convaincu que nous pouvons agir collectivement pour vivre dans une ville propre et apaisée. C'est l'affaire de tous : la collectivité bien sûr, mais aussi des citoyens et des touristes".



Mme LAVILLE : "Je reçois beaucoup de remarques sur les dépôts sauvages et les déchets qui encombrant nos rues. Ces incivilités ne peuvent pas être tolérées. Il faut que chacun respecte son entourage et se rappelle que sa propre liberté s'arrête là où commence celle des autres. Le bon sens et le civisme finiront par l'emporter".



M. DILMI : "Ne pas jeter son mégot par terre, mettre ses ordures dans le bon conteneur, ramasser les déjections canines... sont des gestes simples et que tous les citoyens devraient faire au quotidien. En tant qu'élus, mais aussi en tant qu'habitant de Lourdes, j'en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun, petits et grands, pour qu'ensemble nous gardions notre ville propre."



M. CRABARIE : "Les incivilités sont des actes qui coûtent chers à notre collectivité : effacer des tags, nettoyer et réparer des équipements ou du mobilier urbain après des dégradations parfois gratuites, mobiliser les équipes de la Police municipale ou du service Propreté... Évitions de salir et de dégrader, diffusons ce message au sein de notre entourage et inculquons ce respect à nos enfants. Je suis convaincu que tous ensemble nous pouvons agir pour combattre d'autant mieux ces formes de nuisances. Nous devons nous sentir partenaires actifs de notre environnement, de la vie dans nos quartiers, du respect de nos personnes âgées et des biens mobiliers mais avant tout, de nos règles de politesse et de savoir-vivre en général."

MISE EN SERVICE DES CONTRÔLES D'ACCÈS ET DES ABRIS BACS



À l'heure où nous mettons sous presse, le SYMAT informe la Ville de Lourdes qu'il effectuera la mise en service des contrôles d'accès et des abris bacs à Lourdes à partir du lundi 2 janvier 2023. Le 2 janvier, tous les contrôles d'accès des colonnes enterrées en ordures ménagères pourront être activés (le tri et le verre restent en libre accès). Les usagers devront alors désormais utiliser leur badge pour ouvrir les colonnes à ordures ménagères. **SYMAT** : <https://www.symat.fr/> ou sur l'application mobile rubrique « mes déchèteries ».



• **La déchèterie**
Horaires d'hiver, d'octobre à mars. Fermeture le lundi et le dimanche. Du mardi au vendredi : 9 h / 12 h. 14 h / 17 h. Samedi : 8 h 30 / 12 h. 13 h 30 / 17 h.

• **Les collectes par secteurs**
SYMAT Lourdes, 14, rue Jean Bourdette. 9 h / 12 h et 13 h / 17 h. Tél. : 0 800 770 065. https://www.symat.fr/espace_perso/mes_contacts

C'est beau Lourdes la nuit !



Depuis la réunion publique organisée le 13 octobre dernier au Palais des Congrès, le service Transition écologique et le Pôle Espaces publics, ont travaillé à la concrétisation de la mise en place de l'extinction partielle de certains secteurs de la Ville en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées, en charge de l'éclairage public dans le Département. La municipalité a en effet choisi de s'engager dans un projet d'extinction ambitieux, en allant plus loin que l'extinction en zone résidentielle, souvent pratiquée dans les communes urbaines. Le choix qui a été appliqué, en concertation avec les citoyens, tient compte des spécificités de la Ville et des besoins particuliers liés aux périodes touristiques. Les différents scénarios observés ont montré l'importance de conserver l'éclairage toute la nuit sur les grands axes, le centre et les principales entrées de ville. Depuis le 9 décembre, les horaires d'extinc-

tion sur les secteurs concernés sont fixés de 23 h à 6 h du matin.

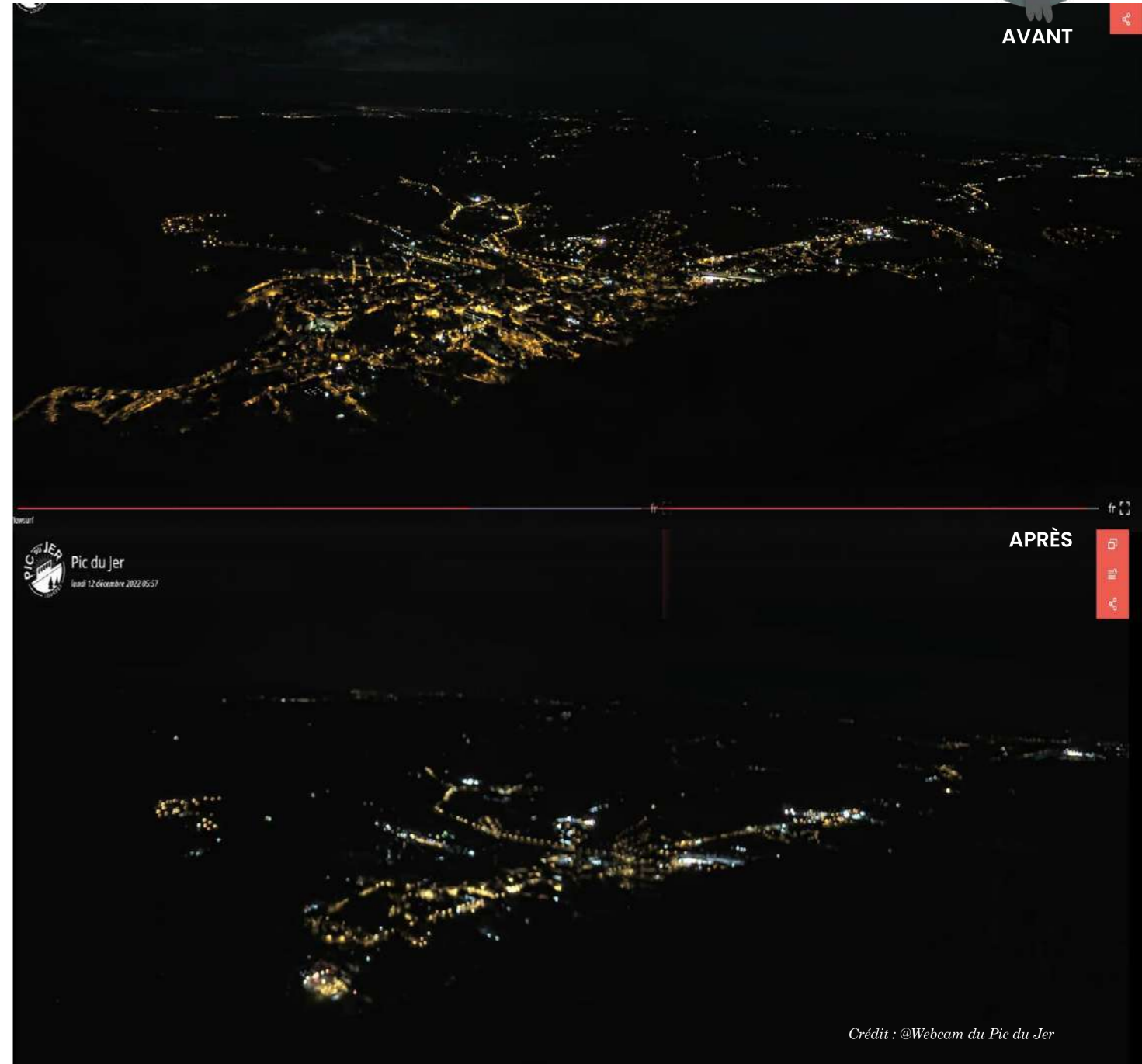
Economiser l'énergie et protéger la biodiversité

Au-delà des économies qui seront réalisées (environ un tiers de dépense en moins), l'extinction de l'éclairage nocturne permet de limiter immédiatement la pollution lumineuse, qui représente un danger pour la biodiversité (chauves-souris, insectes, oiseaux migrateurs etc), la santé humaine (perturbation du système endocrinien) et l'observation du ciel étoilé. Savez-vous d'ailleurs que Lourdes fait partie de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) qui consacre la qualité exceptionnelle du ciel nocturne dans cette partie des Pyrénées ? A ce titre, la ville se doit de préserver l'observation des étoiles en luttant contre la pollution lumineuse, notamment avec l'extinction de l'éclairage nocturne.

L'EXTINCTION DANS LE DÉTAIL

- **Resteront allumés toute la nuit, à toute période :**
 - Les axes principaux (entrées de ville Pau, Tarbes, Argelès-Gazost et axe Nord/Sud).
 - Le centre ville (places Marcadad et Champ-Commun, Eglise du Sacré Coeur, Commissariat...).
- **Particularités de la zone touristique**
 - Allumée en haute saison : du 15/03 au 15/10 + aux dates anniversaires (février, Noël, Jour de l'An...).
 - Extinction de 23 h à 6 h en basse saison.
- **Dans les zones résidentielles et les axes secondaires**
 - Extinction de 23 h à 6 h toute l'année à l'exception de la nuit de Noël et du Jour de l'An.

Les images parlent d'elles-même !



Environ 2 800 points lumineux éteints, 2/3 du parc d'éclairage éteint ce qui représente un tiers de la facture énergétique en terme de consommation... Depuis vendredi 9 décembre, en soirée, l'éclairage public s'éteint de 23 h à 6 h du matin à l'exception de certains secteurs qui, eux, restent allumés (voir page 14).

AU SERVICE DE la biodiversité et de l'environnement

Quelques exemples des dernières actions locales réalisées.



Permettre aux insectes de bien vivre en plein centre-ville et contribuer à réguler l'écosystème lourdais.



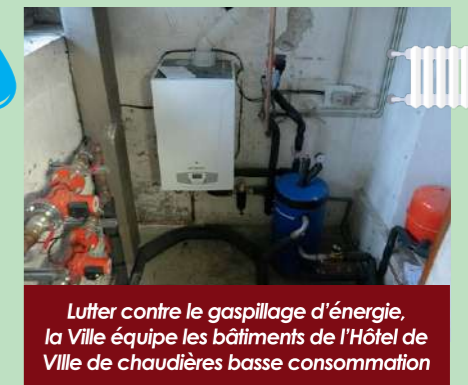
Sur le Parvis de l'Hôtel de Ville, le potager d'hiver a été planté !



Des composteurs de quartier sont installés régulièrement en collaboration avec le Symat pour vos déchets organiques.

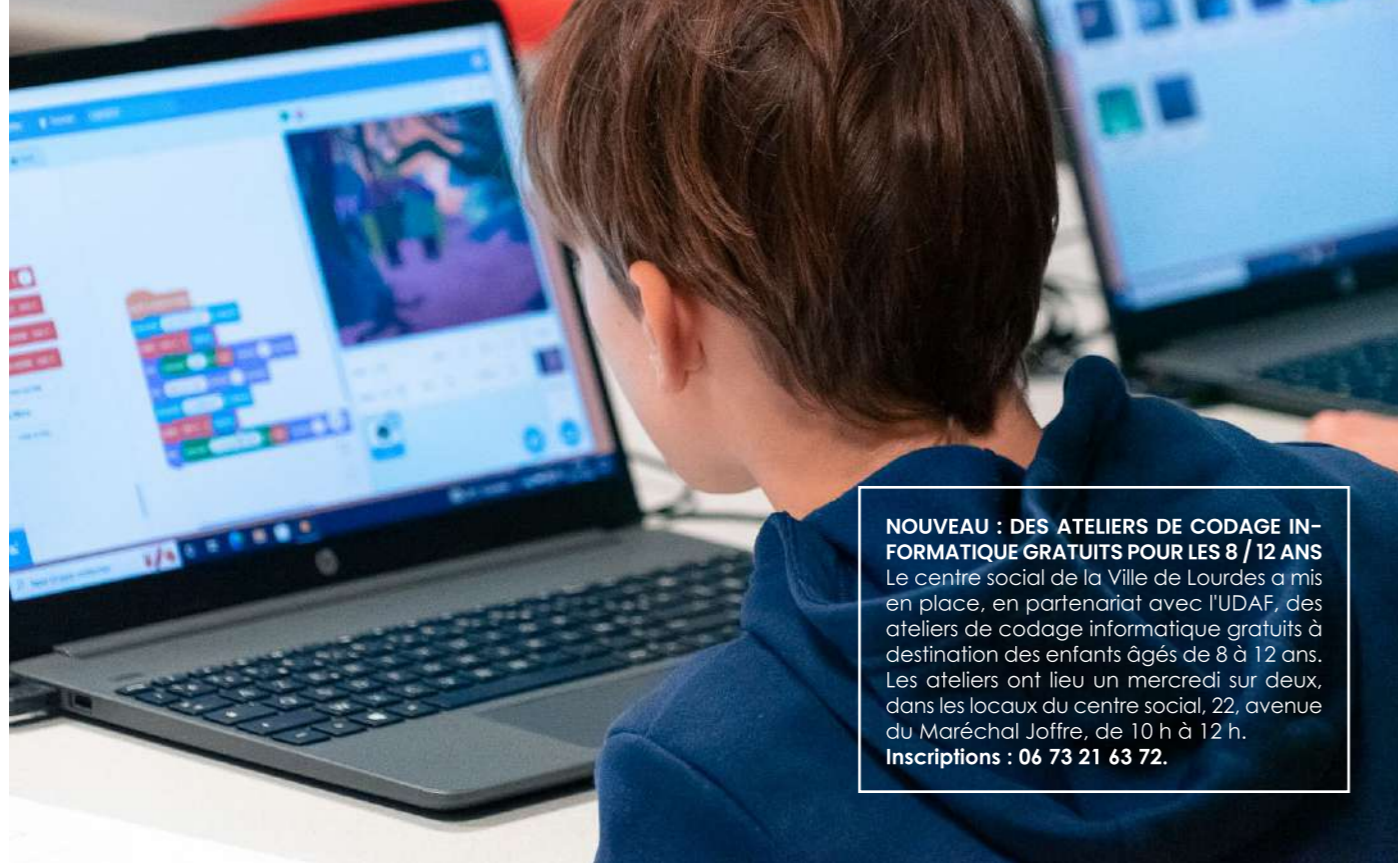


Récupérer l'eau de pluie pour arroser... la Ville investit dans des cuves à grande capacité.



Lutter contre le gaspillage d'énergie, la Ville équipe les bâtiments de l'Hôtel de Ville de chaudières basse consommation

Les actualités du service Vie Citoyenne Jeunesse



NOUVEAU : DES ATELIERS DE CODAGE INFORMATIQUE GRATUITS POUR LES 8 / 12 ANS
Le centre social de la Ville de Lourdes a mis en place, en partenariat avec l'UDAF, des ateliers de codage informatique gratuits à destination des enfants âgés de 8 à 12 ans. Les ateliers ont lieu un mercredi sur deux, dans les locaux du centre social, 22, avenue du Maréchal Joffre, de 10 h à 12 h.
Inscriptions : 06 73 21 63 72.

VIVE LES ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS !

En partenariat avec l'EHPAD La Pastourelle et l'association Petits Frères des Pauvres, le projet « Quand le temps suspend son vol » compte 6 séances, à raison d'une par mois, de janvier à juin 2023, le mercredi après midi. L'expérience consiste à favoriser les échanges entre jeunes et résidents, par la transmission de savoirs et l'accompagnement. Les jeunes seront en situation de « faire faire » / « faire avec » la personne, pour réaliser des créations suspendues (en origami, et plastiroc), qui viendront orner et animer les espaces de vie des résidents. L'évolution des échanges sera filmée au fil des séances. La projection du film interviendra en juin.

LE PROGRAMME DES VACANCES DE FÉVRIER AVEC LE CLUB ADO

Le Club Ado dans sa volonté de « favoriser les échanges et la découverte », va accueillir les jeunes à la semaine, sur les journées, après-midi et en soirée. Quelques temps forts :

- Le mardi « Jeux de connaissance » en après midi.
- Le mercredi « Projet Découvre ma ville » avec les Accueils Jeunes d'Argelès, Cauterets, Pierrefitte, Barbazan Debat, en journée.
- Le jeudi : soirée « Repas Culturel » en lien avec la programmation de la Saison Culturelle, en après midi et soirée.
- Le vendredi, petite sortie détente de fin de semaine, en après midi.



Une question, un renseignement ?
Service Vie Citoyenne Jeunesse
22, avenue Maréchal Joffre.
Tél. : 05 62 94 31 51.
vie.citoyenne.jeunesse@ville-lourdes.fr

L'INFO JEUNES LOURDES : LE SERVICE DÉDIÉ AUX 13/30 ANS

Connaissez-vous ce service ? Utilisez-vous la page Facebook dédiée ?

La mission première de ce service labellisé par l'État est de rendre accessible l'information aux jeunes de 13 à 30 ans. Une aide personnalisée et anonyme sur tous les sujets qui concernent les jeunes :

- Aide à la réalisation de CV et lettre de motivation.
- Recherche d'un job, de logement.
- Orientation professionnelle et scolaire.
- Renseignements BAFA et formations...
- Un conseiller en information est présent pour écouter, conseiller et accompagner les jeunes à préciser leurs besoins et leurs projets.



LA VILLE ET LES POMPIERS UNIS au service de l'intérêt général



À deux reprises, en septembre et octobre derniers, les Sapeurs-pompiers, en collaboration avec les équipes GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux) et Drones, dans le cadre de leur mission de préservation du patrimoine culturel, ont expérimenté, au Château fort de Lourdes, 3 types de manœuvres d'intervention d'urgence, dont une inédite, en conditions réelles. L'événement a rassemblé 35 participants le 29 septembre et plus de 25, le 6 octobre. Parmi eux, les chefs de groupe de Barèges, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Pé-de-Bigorre, des équipes GRIMP



et Drones qui couvrent tout le département, sans compter les Sapeurs-pompiers de Lourdes.

Une expérimentation inédite avec les drones

L'idée de cette manœuvre, inédite dans les Hautes-Pyrénées, était de positionner une corde au moyen d'un drone depuis la rampe du Château fort, située en contrebas de la face nord du château, jusqu'au niveau rez-de-chaussée de l'édifice. L'équipe GRIMP avait installé une tyrolienne pour acheminer le tuyau sur un dénivelé de 47 m. Avec ce dispositif, une fois mise en eau, les pertes de charges sont réduites, ce qui permet d'établir deux LDV 500 (lances), et de couvrir plus largement le site. Cette manœuvre inédite qui a été testée sera utilisée seulement en renfort de la colonne sèche existante. Les équipes ont également profité de ces soirées de manœuvres appui incendie pour s'entraîner sur la descente, par tyrolienne, d'une civière, depuis la cime de l'ascenseur du Musée jusqu'au sol.



Le partenariat de la Ville et des Sapeurs-pompiers : l'expérience racontée en vidéo ! Pour la retrouver, rendez-vous sur la chaîne You tube de la Ville : <https://www.youtube.com/@Villedelourdes>

LE MAIRE EN DÉPLACEMENT au service de la Ville

Thierry Lavit, le maire de Lourdes a effectué différents déplacements ces dernières semaines à l'étranger et à Paris dans le cadre des partenariats liés au Plan Avenir Lourdes. Du 21 au 28 octobre dernier, le maire s'est ainsi rendu au Québec pour participer au SILVIM, le Sommet International de l'Innovation en Villes Médianes.

La Ville de Lourdes a intégré ce réseau par le biais de son jumelage avec la ville de Nevers. Ce sommet permet la mise en relation entre des villes de taille moyenne et des start-up françaises et québécoises sur des enjeux d'innovation dans les territoires.

Le maire a été invité à participer à ce sommet international pour présenter les enjeux de la cité mariale inscrits au Plan Avenir Lourdes.

En novembre, Thierry Lavit s'est aussi rendu plusieurs fois à Paris afin de rencontrer des acteurs de réseaux influents dans le développement territorial.

En dehors du traditionnel Congrès des maires qui s'est tenu du 22 au 24 novembre, Thierry Lavit a effectué plusieurs rendez-vous parisiens afin de multiplier les partenariats pour le Plan Avenir Lourdes. Ces déplacements ont permis au maire de faire un point sur l'avancée du Plan Avenir Lourdes avec l'Élysée et plusieurs ministres. C'est ainsi que Thierry Lavit a connecté la ville de Lourdes à différents réseaux et organisations tels que l'Université de la ville de demain, la Fédération Française des Trucs qui Marchent, le groupe TOTAL, la société VEOLIA, l'ANCT, le CEREMA, la Banque des Territoires... qui permettent de fédérer des entrepreneurs, des fondations, des fonds d'investissements, des banques,



Au Québec, à Thérford Mines, pour le Sommet International de l'Innovation en Villes Médianes

des agences d'État... autour des 100 actions qui constituent le Plan Avenir Lourdes. Ce travail de mise en réseau de la ville effectué par le maire est une opportunité pour développer et accélérer les partenariats privés et institutionnels autour du projet de territoire "Lourdes Cœur des Pyrénées, Capitale de la Fraternité".



Un chèque de 7 095 € remis à la Ligue contre le cancer 65

Lundi 28 novembre, à l'Hôtel de Ville, Marie Etcheverry, conseillère municipale déléguée à l'Événementiel, entourée d'élus, a reçu les partenaires d'Octobre rose pour la remise du chèque. La somme de 7 095, 30 €, soit 1 000 euros de plus que l'an passé, a été remise à Annette Cuq au bénéfice de la Ligue Contre le Cancer 65 par Alain Marquette qui représentait le président du Lions Club.

"En octobre dernier, la Ville de Lourdes en partenariat avec le Lions Club et la Ligue Contre le Cancer 65, a mis en place des animations visant à récolter des dons pour la recherche mais également à diffuser des messages de sensibilisation au dépistage du cancer. Les animations proposées ont été également rendues possibles grâce à la mobilisation une fois encore des associations. Le 9 octobre une grande journée au Lac de Lourdes s'est articulée autour des traditionnelles courses et marche organisées de main de maître par l'Union Athlétique Lourdaise. Un groupe de jeunes encadrés par les animateurs du service Vie citoyenne et jeunesse de la ville de Lourdes ont d'ailleurs participé à la distribution du ravitaillement des courses et de la marche. Nous remercions également tous les partenaires. Le Racing Club Lourdaise, Les Motards en colère, La Croix-Rouge, Les Dragon Ladies, Courbes et Couleurs, le Fitness Club, Baila Ya, Les Floridiens, L'Accordéon club Lourdaise, Pyrénéa Choeur de femmes. Rappelons aussi que, en amont de cette journée, d'autres actions avaient eu lieu comme la vente de fleurs germinis roses, au marché et aux Halles de Lourdes par le Lions, les 2 premiers samedis du mois d'octobre, en parallèle du stand d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Un loto a également été organisé par l'association Familiale de Soum de Lanne et une collecte effectuée par la Croix rouge de Lourdes. Enfin l'association du Foyer de Sarsan avait quant à elle proposé une soi-



rée côtelettes dont le bénéfice de l'apéritif a été reversé au profit d'Octobre rose. Et puis, pour clôturer le mois d'Octobre, un concert de l'Orchestre philharmonique du Sud-Ouest, organisé par la Ligue Contre le Cancer des Hautes-Pyrénées, a eu lieu à l'Esplanade Robert Hossein afin de récolter des dons" a retracé Marie Etcheverry. Alain Marquette a quant à lui souligné "l'implication de tous les bénévoles qui préfèrent souvent rester dans l'anonymat. Je souhaite les remercier. Grégory, le président de l'UAL, Dominique, Audrey, Benoît et Didier, des services de la Ville, les membres du Lions, les associations du Pic du Jer, le FCL, les foyers de Biscaye, Sarsan, Soum de lanne, le Musée de Cire, Cycles Arbes, le Golf de Lourdes, le Club des Six, l'association Amassa, L'Extra « Ordinaire », la Croix Rouge, le L.E Sport, les Amis de Saux, l'agence Allianz et Annette

Cuq, l'initiatrice d'Octobre rose à Lourdes". Julien Lemaître, délégué au Commerce, aux Halles et Marchés, a remercié les commerçants qui ont participé "chaleureusement notamment en décorant leurs vitrines et au travers de dons". L'Élu a invité l'assemblée à les applaudir. "Merci à tous pour votre participation à faire passer le message du dépistage du cancer. Le 9 octobre était une très belle journée au lac. Ce furent des moments conviviaux, il faut continuer à nous mobiliser ainsi. Les fonds récoltés servent aux malades de Lourdes et du département. Ils nous permettent de verser des aides financières, de contribuer à l'achat de matériel non remboursé, de participer au développement des soins, de soutenir des activités physiques adaptées, et une partie va également à la recherche", a conclu Annette Cuq.



BIENVENUE aux nouveaux commerçants



À l'ombre du caféier

À l'ombre du caféier a ouvert ses portes début novembre rue de la Halle. Loica Chamard présente à la vente différentes variétés de café (torréfiées à Pau par son conjoint), de thé, des infusions, de sels, de poivres et des accessoires. « Nous proposons à nos clients des dégustations et un service de vente à emporter. Un nouveau café est à découvrir chaque mois », annonce la gérante. **Horaires et jours d'ouverture : Mardi, jeudi, vendredi : 9 h 30 / 13 h 30 – 14 h 30 / 17 h 40. Samedi : 9 h 30 / 13 h 30 – 14 h / 18 h. Fermé le dimanche, lundi et mercredi.** 2, rue de la Halle. Tél. : 05 62 42 97 40 - ombrefcafeier@gmail.com



Orlane & Mady

Activité : coiffeur, coloriste, barbier, pour hommes, femmes et enfants. Orlane Peyras et Mady Pistore, les gérantes du salon de coiffure Orlane et Mady vous accueillent au numéro 12 de l'avenue Alexandre Marqui depuis le 15 novembre. « Nous sommes coiffeuses depuis des années à Lourdes et voulions créer notre entreprise. Notre objectif était de travailler le concept d'un salon élégant, accueillant qui se prête au cocooning », expliquent les professionnelles. **Ouvert du mardi au samedi. 12, avenue Alexandre Marqui. Tél. : 05 81 59 13 21 - instagram @orlanemadycoiffure**



Aqua Pyrénées

L'enseigne, ouverte depuis le 11 octobre, est spécialiste en vente de piscines et de spas. Elle propose également une gamme de produits d'entretien et de matériel d'équipement. À cela s'ajoute une gamme de prestations annexes comme l'entretien et le dépannage ou encore la création et la rénovation de locaux techniques, la rénovation de piscines... Le service en plus ? Olivier de Lima Braz, le responsable, présente la location de spas pour des événements à domicile. Dans le salon, le jardin, ou sur la terrasse, il vient chez vous et s'occupe de tout ! **Horaires et jours d'ouverture. Lundi : 14 h / 18 h 30. De mardi à vendredi : 9 h / 12 h – 14 h / 18 h 30. Samedi : 9 h / 12 h 30. 8, passage des Tilleuls. Tél. : 09 81 70 68 63 - aquapyreneeslourde.wixsite.com**



Beauté Cosmétique Paris

Soins anti-âge, amincissement, imperfections, relâchement cutané, cellulite... Le 29 novembre, Thi-Phuong Nga Tran, a reçu la presse et quelques invités pour l'inauguration de son salon Beauté Cosmétique Paris. Situé 1, rue de l'Église, l'enseigne propose des soins esthétiques et anti-âge pour les femmes et les hommes. Parmi les invités, la responsable du service Commerce de la Ville de Lourdes qui a apporté son soutien au projet et Julien Lemaître, élu lourdaise, délégué au Commerce, qui a félicité la professionnelle pour son parcours et son choix de venir investir à Lourdes. Thi-Phuong Nga Tran avait en effet pour objectif de s'installer à Lourdes depuis sa première visite dans la cité mariale il y a 30 ans. **Horaires. Du lundi au vendredi : 10 h - 17 h (sauf mercredi, fermé). Samedi (sur rendez-vous) : 10 h - 13 h. Dimanche : Fermé** 1 rue de l'église à Lourdes / paristrocadero26@gmail.com / www.beautecosmetiqueparis.com / 06 03 81 15 87



Du producteur au consommateur

La livraison des produits du Panier collectif Lourdaise se tient passage Jean Dupont, chaque mercredi, en fin d'après-midi. Passez vos commandes depuis chez vous sur : <https://app.cagette.net/group/15327> Horaires de retrait des commandes : de 17 h 30 à 18 h 30, le mercredi.



Electricité Coustillas Lousteau

À la tête de cette entreprise spécialisée dans l'électricité, aussi bien pour l'installation que le dépannage, David Coustillas et Jonathan Lousteau, qui ont quitté Les Angles et rejoint Lourdes en 2022. Domotique, réseaux informatiques, alarmes, bornes de recharge, chauffage, climatisation, VMC, électricité... le nouveau site de l'avenue de Sarsan dispose d'un showroom, d'un atelier et d'un entrepôt. **Horaires et jours d'ouverture. Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h. 41 b, avenue de Sarsan - ecl65@orange.fr - 07 80 42 74 74 ou 06 89 84 48 69.**



Kris One

Coaching individuel, cours collectifs, plateau musculation, préparation physique... Christopher Dapierre a ouvert sa salle de sport en septembre. Un lieu accessible à tous puisque le professionnel propose également de la « ré-athlétisation » aux personnes ayant subi une opération, présentant un handicap ou souffrant de pathologies. Un travail mené sur-mesure pour les aider à se remuscler. L'enseigne dispose également d'une boutique de compléments alimentaires. **Horaires et jours d'ouverture. Du lundi au vendredi : 7 h / 21 h. Samedi : 8 h / 19 h. Dimanche : 10 h / 17 h. 46, avenue Francis Lagardère. Tél. : 05 81 01 25 37. k.quarantetrois@gmail.com**

Terroirs Pyrénéens

Viandes, charcuteries, fromages, produits laitiers, pâtisseries, conserves et produits frais... Serge Bergeret, le gérant propose des produits de qualité, originaires du Sud Ouest et du Nord de l'Espagne. Il est également labellisé HaPy Saveurs. La boutique propose également des coffrets cadeaux et un service de livraison à la demande. Un espace de dégustation est aménagé sur place pour permettre aux clients de découvrir les produits présentés à la vente et d'apprécier le savoir-faire des Pyrénées ! **Horaires et jours d'ouverture. Du mardi au samedi : 9 h / 12 h 30 – 15 h / 19 h 30. Dimanche : 9 h / 12 h 30. 6, avenue François Abadie. Tél. : 07 82 78 68 16 / 09 70 66 90 00.**



Le Maire et le Conseil municipal vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2023

VOEUX 2023

Le Maire et les Elus se déplacent à côté de chez vous pour vous souhaiter la bonne année !

FRATERNITÉ

Les grands projets deviennent réalité

* **16 janvier** à 18 h 30 : Vœux aux habitants du quartier de **Soum de Lanne**, à la Maison de Quartier.

* **17 janvier** à 18 h 30 : Vœux aux habitants des quartiers de **Turon de Gloire** et de **L'As-tazou**, au Foyer du 3^e âge du Turon.

* **18 janvier** à 18 h 30 : Vœux aux habitants du quartier de **Sarsan**, au Foyer rue Raymond Béni.

* **20 janvier** à 18 h 30 : Vœux aux habitants de la **Serre de Sarsan**, au Foyer du 3^e âge, locaux dans l'enceinte du Lycée de Sarsan.

* **23 janvier** à 18 h 30 : Vœux aux habitants du **centre-ville**, au Palais des Congrès.

* **24 janvier** à 19 h 30 : Vœux aux habitants des quartiers de **Lannedarré et Biscaye**, à la Maison de Quartier de Lannedarré.

* **25 janvier** à 19 h 30 : Vœux aux habitants d'**Anclades**, à la maison de quartier d'**Anclades**.

* **27 janvier** à 19 h 30 : Vœux aux habitants du quartier de **l'Ophite**, à la Maison des Projets à l'Ophite.

* Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès. Nelson Mandela

■ ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ACCESSIBLE AUX PERSONNES SOURDES, MALENTENDANTES

La Ville de Lourdes rend accessible l'accueil téléphonique des services de la Mairie, du CCAS, du SIMAJE et de l'Office de Tourisme, aux personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques, grâce à la solution ACCEO. Téléchargeable gratuitement (sur Google Play, Apple store ou Microsoft), cette application permet aux personnes en situation de handicap auditif ou porteurs de troubles du langage, d'échanger à distance via une plateforme sur laquelle des interprètes traduisent en simultané les échanges entre l'utilisateur et son interlocuteur. La plateforme est également accessible depuis le site Internet de la Ville de Lourdes, www.lourdes.fr, en haut et en bas de la page d'accueil.

■ RECENSEMENT

Le recensement de la population s'effectuera du **19 janvier au 25 février 2023**. Cinq agents recenseurs ainsi que leur coordonnateur se présenteront chez les Lourdais afin de remplir le questionnaire de recensement. Ces agents seront munis d'une carte officielle avec leur photo. Nous vous prions de leur réserver le meilleur accueil.

■ ASSOCIATIONS : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Les dossiers de subvention 2023, pour les associations lourdaises, sont à retirer au Bureau des associations, 22 avenue Maréchal Joffre et sur www.lourdes.fr > Culture/Sports/Loisirs > Vie associative. Les dossiers sont à renvoyer ou à déposer au plus tard le 31 janvier 2023 au secrétariat général : 2, rue de l'Hôtel de Ville. **Bureau Des Associations - Tél. : 05 62 94 31 51 - bureau-des-associations@ville-lourdes.fr**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque fois qu'elle le peut, et parce qu'elle se sent concernée, la Ville fait appel aux chantiers d'insertion pour contribuer de façon directe au Plan national de "lutte pour l'inclusion et d'insertion par l'activité économique". L'objectif est d'abord de contribuer au retour à l'emploi de personnes fragilisées, quel que soit leur âge ou leur situation sociale, puis de participer à leur accompagnement vers l'emploi durable ou une formation qualifiante.



C'était déjà Noël avec l'Étoile bleue

Soutenue par la ville de Lourdes, l'Association l'Étoile bleue a organisé au cinéma Le Palais le 10 décembre, une après-midi pour fêter Noël aux couleurs européennes. Des enfants italiens, polonais et ukrainiens, mais aussi quelques élèves du collège Peyramale-Saint-Joseph étudiant l'allemand et les élèves de l'IME Saint-Michel-de-Biscaye ont chanté Noël pour

la plus grande joie des bénéficiaires de SOS bébés et des familles ukrainiennes réfugiées à Lourdes. Tous ont terminé le concert par le célèbre *Douce nuit*. Après la musique, le 7^e art a été mis à l'honneur avec la projection du film de Buster Keaton, *La croisière du Navigator*. A l'issue de la séance, friandises et gourmandises européennes ont été distribuées aux enfants invités. Une belle journée offerte au service du mieux vivre ensemble. Merci à l'Étoile Bleue et son antenne SOS bébés.

Repas des Aînés

ESPACE ROBERT HOSSEIN samedi 14 janvier 2023

Le Maire et le Conseil municipal vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2023

Rendez-vous le 14 janvier pour le Repas des Aînés !

Samedi 14 janvier, la Ville de Lourdes organise un repas à destination de toutes les Lourdaises et de tous les Lourdais de plus de 65 ans. Une date fort attendue car, depuis 2020 et les restrictions liées à la Covid, cet événement n'avait pu avoir lieu. C'est donc avec beaucoup de plaisir qu'en 2023 le Repas des Aînés reverra le jour, enrichi de quelques nouveautés, avec l'objectif de rassembler les Séniors autour de moments conviviaux et résolument festifs. Si vous êtes âgé (e) de plus de 65 ans et que vous n'avez pas reçu votre invitation, contactez très rapidement, le CCAS : 22, avenue Maréchal Joffre. Tél. : 05 62 42 54 08 **Courriel : secretariat-ccas@ville-lourdes.fr**

Le programme de la journée :

- **10 h 30** : ouverture des Portes à l'Espace Robert Hossein.
- **À partir de 11 h** : passage de la navette dans tous les quartiers de la ville pour conduire les personnes qui le souhaitent (pour en bénéficier, s'inscrire au moyen du coupon réponse fourni avec l'invitation).
- **11 h 30** : séance photos avec Monsieur le Maire, distribution des cadeaux, installation des convives.
- **12 h 15** : discours de Monsieur le Maire.
- **12 h 30** : début du repas.
- **Jusqu'à 19 h** : animation musicale avec Les Bourlingueurs.

Expression libre

L'article L. 2121-27-1 (L. no 2015-991 du 7 août 2015, art. 83) du Code général des collectivités territoriales, stipule :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle

ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal. »

« Lourdes plus qu'une ville »

Chères Lourdaises et Lourdais,

Nous espérons que vous avez passé de belles fêtes avec ceux qui vous sont chers. Nous espérons également de tout cœur que cette année offre à chacune et chacun d'entre vous, les meilleurs moments possibles, et qu'elle se prêtera à l'accomplissement de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Afin de marquer cette nouvelle année, sachez que notre équipe municipale se rendra au plus proche de chez vous, dans les maisons de quartiers. Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager un moment convivial, échanger autour du projet politique et écouter vos préoccupations.

Nous souhaitons que cette nouvelle année soit tournée vers l'avenir, car les défis qui nous attendent sont nombreux et il faudra maintenir la détermination qui nous anime pour pouvoir les relever.

La situation sanitaire liée aux variations de la COVID ne doit pas masquer l'urgence

des enjeux majeurs d'aujourd'hui comme la hausse des températures, l'inconstance dans l'approvisionnement énergétique et la forte augmentation de son coût, la raréfaction de la ressource en eau... Je l'ai dit encore cet été, il faut végétaliser Lourdes, la re-naturaliser... et je le répète : l'adaptation au changement climatique n'est plus une option, c'est une obligation ! C'est bien pour ces motifs que nous avons placé la transition écologique au centre de nos décisions. C'est conscient des réalités qui nous entourent déjà depuis fort longtemps que nous avons souhaité créer un service municipal dédié à la prise en compte de l'environnement.

Durant les derniers mois, mon équipe et moi-même n'avons cessé d'œuvrer, pour Lourdes et pour les Lourdais, afin de mettre notre ville sur les rails du monde d'aujourd'hui et de lui permettre de respirer demain.

Vous l'observez déjà, notre ville change, évolue et se modernise avec un seul credo : l'amélioration de la qualité de vie, la prise en compte systématique de l'humain, la mise en valeur du

patrimoine lourdais et de son territoire. Car c'est bien cela que résume la signature « Lourdes, Cœur des Pyrénées ». La Ville de tous les possibles, la Ville tournée vers demain, riche des savoir-faire d'hier et déterminée aujourd'hui à tout mettre en œuvre pour faire émerger les projets du territoire en lien avec l'innovation et les nouvelles technologies.

C'est cette évidence d'union des forces qui doit s'affirmer haut et fort. C'est ce chemin commun qui nous guidera vers la victoire. Une victoire collective. Une ambition pour tous. Un projet écrit sur les fondements de la Fraternité. Universelle et laïque, au service et à l'écoute de l'autre.

Nous vous remercions pour la confiance que vous avez placée en notre équipe et notre projet et vous renouvelons, avec le Conseil Municipal, tous nos meilleurs vœux pour cette année. Rendez-vous, avec Vous, dans les maisons de quartiers.

Thierry Lavit et la liste «Lourdes plus qu'une ville»

« Unis et rassemblés pour Lourdes »

Dans ce contexte encore difficile, nous continuons à mettre nos actions au service d'un chemin pour Lourdes en gardant nos valeurs et notre cap. Croire en Lourdes c'est avoir un projet pour chaque Lourdaise et chaque Lourdaise. Pour construire le Lourdes de demain ensemble, nous sommes à votre écoute au quotidien.

Nous vous souhaitons une fin d'année apaisée, de belles fêtes de Noël et une excellente Année 2023 auprès de vos proches et de vos familles.

S.Peretto JP.Garuet S.Lacoste J.Poque

« En Action pour Lourdes »

« Dernière chaque difficulté, il y a une opportunité » - Albert Einstein

Positivité et solidarité ! Avec le sens des responsabilités, nous proposons des solutions. Notre motion sur la crise énergétique a ainsi été votée à l'unanimité par le Conseil municipal le 10 novembre 2022 pour surmonter les contraintes financières auxquelles la ville de Lourdes est confrontée.

Face aux autres adversités de la vie, nos pensées vont à chacune et à chacun de vous. Avec bienveillance, nous vous souhaitons de douces fêtes de fin d'année et de vivre dans l'espoir, le respect et la dignité.

À l'aube de la nouvelle année, nous souhaitons à toutes et tous santé et prospérité.

assuerepargala@orange.fr
<https://www.facebook.com/enactionpurlourdes>

Marie-Christine ASSOUÈRE et Marie-Laure PARGALA



Permanence des élus : bilan positif pour cette 1^{re} année

Débutée au printemps 2022, la permanence des élus est un nouveau service qui a été créé pour répondre aux attentes des Lourdais de façon très concrète en se mettant directement à leur écoute. Un vendredi par mois, de 9 h à 12 h, un maire-adjoint reçoit, sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville et pendant 30 minutes, les habitants qui souhaitent venir aborder une problématique.

"C'est une bonne idée cette permanence, on peut venir proposer une idée et parler de ses problèmes, sans être jugé", déclarait un habitant au sortir d'une permanence. Ce sont une trentaine de rendez-vous qui ont ainsi été organisés cette année. Les problèmes abordés ont été très variés : entretien des espaces, troubles de voisinage, sécurité routière, logement, plan façade, installation de la fibre, ramassage des ordures, information sur les grands projets de la municipalité, etc. Les élus ont essayé d'apporter aux citoyens des réponses à leurs problématiques, et dans le cas où le domaine de compétence n'était pas du ressort de la ville, de les orienter vers les structures ad hoc.

ambition est de répondre aux besoins exprimés et aux problématiques quotidiennes de nos concitoyens », explique le Maire, Thierry Lavit.

Ces permanences s'intègrent dans une politique globale de relations avec les citoyens. A partir de 2023, d'autres espaces d'échanges et de rencontres avec les Lourdais seront développés.

Trois possibilités s'offrent aux Lourdais pour la prise de rendez-vous.

- par téléphone, au : 05 62 94 65 65
- par mail : cabinet@ville-lourdes.fr
- sur place, en mairie, 2 rue de l'Hôtel de Ville.

PERMANENCES DES ÉLUS 2023 (1^{er} trimestre)
20 janvier, 10 février & 10 mars

Un chantier « coup de cœur ! » au Château fort – Musée pyrénéen



En janvier 2023, le musée est fermé au public et une partie de l'équipe se consacre au chantier des collections. Une autre partie de l'équipe se partage entre préparation de la saison culturelle 2023 et travaux d'entretien du site.

Un chantier des collections est une opération exceptionnelle dans la vie d'un musée. Il permet de traiter « en masse » un ensemble d'œuvres avec un objectif défini (transfert de collections, création de nouvelles réserves, rénovation de musée...). Il s'agit de réaliser des récolements, des inventaires précis et informatisés, des constats d'état, des prises de vues et de mettre en place des campagnes de restauration. Les objets du musée sont ensuite conditionnés de façon à pouvoir être mieux conservés et transportés dans les espaces extérieurs au musée pour certains d'entre eux. Dans la continuité du récolement des peintures réalisé en 2017 et celui des textiles en 2019, cette nouvelle campagne concerne les œuvres liées à l'image pyrénéenne, un des axes forts du Projet scientifique et culturel du Musée pyrénéen.

Deux fonds majeurs au cœur des attentions

- Le fonds photographique de Lucien Briet, composé de 1400 plaques de verre et de tirages photographiques d'origine (fin 19^e siècle) sur papiers albuminés et montés en albums anciens. Lucien Briet a arpenté les Pyrénées entre 1890 et 1911 dans les régions de Gavarnie - Gèdre et du Haut-Aragon, en Espagne. Le classement des archives du photographe est en cours avec l'appui de l'association Montagnes, Culture, Avenir. Un partenariat avec la Diputación de Huesca est à l'étude afin de valoriser l'ensemble du fonds. L'équipe se concentre en priorité sur les plaques de verre qui sont des supports fragiles, nécessitant une manipulation soignée. Après un nettoyage de surface, chaque plaque photographique est indexée sur la base documentaire du musée. Les plaques sont photographiées et conditionnées dans des pochettes et boîtes neutres garantissant leur conservation de façon pérenne.
- Le fonds d'affiches composé d'environ 500 pièces d'origine publicitaire, touristique ou patrimoniale, fait également l'objet d'un soin spécifique. Chaque affiche est indexée, récolée, photographiée et conditionnée dans des papiers neutres puis rangée dans un meuble à plans dédié.



Toutes ces opérations sont un préalable nécessaire à la conservation des œuvres dans la durée, elles contribuent à leur meilleure connaissance. Le chantier des collections est prévu jusqu'en 2025. En 2023, il portera sur les œuvres d'arts graphiques (estampes, dessins, aquarelles) et une partie des collections ethnographiques (voir aussi en page 7).



LA FONDATION DU PATRIMOINE SOUTIEN LE CHANTIER DES COLLECTIONS ET LE PROJET DE RÉNOVATION DU CHÂTEAU FORT – MUSÉE PYRÉNÉEN DE LOURDES

La Fondation du patrimoine est le 1^{er} acteur privé de sauvegarde du patrimoine en France. Elle a pour mission de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine national. Elle apporte son assistance aux propriétaires publics et privés dans l'élaboration de projets de sauvegarde et de mise en valeur et contribue au financement desdits projets.

Le projet de Lourdes primé par la Fondation du patrimoine

En 2022, la Fondation du patrimoine a sélectionné le projet de restauration des collections du Château fort - Musée pyrénéen de Lourdes comme « coup de cœur » de la dotation de son Fonds Impact, afin de souligner son impact à la fois culturel, économique et environnemental, reconnaissant ainsi le caractère exceptionnel et exemplaire de ce projet.

- Le projet retenu se déploie sur les études et travaux de restauration suivants :
- ◆ Étude archéologique du monument historique.
 - ◆ Restauration des toitures du logis du gouverneur.
 - ◆ Chantier des collections comprenant leur mise en sûreté, sécurité, la consolidation d'urgence et la restauration de certaines œuvres, la numérisation de fonds photographiques et iconographiques et l'acquisition de matériel de conservation préventive.

200 000 €

La Fondation du patrimoine accorde à la Ville de Lourdes une aide financière de 200 000 €, sur une dépense estimée à 1 780 000 € HT.



La Ville de Lourdes fait son CINÉMA

Le cinéma Le Palais, réseau Ciné Parvis 65, vous accueille toute l'année au centre ville de Lourdes.

Les séances mettent à l'honneur le cinéma Art & essai et la programmation « culture et société » offre la possibilité de découvrir le cinéma du monde entier, en français ou en version originale sous-titrée. Une fois par mois, le 3^e jeudi du mois, une séance est proposée à 15 h 30, permet à chacun de trouver l'horaire de sa séance. Les vacances sont aussi mises à profit pour aller à la rencontre du jeune public dans un cadre familial. Ainsi, le premier Ciné-contes pour les 3-6 ans - une histoire lue suivie d'un film d'animation - a été proposé en partenariat avec la médiathèque à l'occasion des fêtes de fin d'année. Rendez-vous maintenant pour les vacances d'hiver...

DONNER L'ENVIE D'AIMER LE 7^e ART AUX ÉLÈVES

Nouveauté de cette année scolaire, « École et cinéma » et « Collège au cinéma » qui se déploient pour la première année dans les Hautes-Pyrénées. La Ville de Lourdes prend part à ces dispositifs nationaux d'éducation à l'image permettant aux élèves de se constituer la base d'une culture cinématographique à proximité de leurs établissements. Pour l'année 2022, plus de 3 000 écoliers, collégiens ou lycéens ont profité d'une projection du 7^e art.

PROGRAMME : www.lourdes.fr/cinema ou sur les flyers papier disponibles dans les lieux publics.
Séances : les mardis et vendredis à 20 h - Un jeudi par mois à 15 h 30
Tarifs : 6 € & 3 € pour les moins de 26 ans.



Après l'anniversaire exceptionnel des 100 ans du Musée pyrénéen, retrouvez Lourdes comme vous ne l'avez jamais vue !

Pour découvrir la vidéo de la highline rendez-vous sur la chaîne Youtube de la Ville : <https://www.youtube.com/@Villedelourdes>



JANVIER

- **JEUDI 05** - 20 h 30 : **MUSIQUE**
Récital violon-piano avec Callia Roulland et Aurélie Samani. **Palais des Congrès**
- **DIMANCHE 08** - 17 h : **CONCERT DU NOUVEAU AN** avec l'Alliance Musicale de Lourdes. Concert gratuit. **Espace Robert Hossein**
- **SAMEDI 14** - 12 h : **REPAS DES AÎNÉS**
à destination des Lourdais de 65 ans et plus. Repas et animation musicale. **Espace Robert Hossein**
- **JEUDI 19** - 18 h : **CONFÉRENCE APPEL D'AIR**
Le Dictionnaire gascon de la Haute-Bigorre par Jean-Louis Massoure. **Palais des Congrès**
- **JEUDI 26** - 20 h 30 : **THÉÂTRE**
Pagnol à la lettre par la Compagnie Viv'art. **Palais des Congrès**
- Il est une fois. **Espace Robert Hossein**
- **SAMEDI 28** - 8 h : **1^{er} ÉDITION DE LA JOURNÉE HANDISPORT PYRÉNÉEN** organisée par le Comité Départemental Handisport des Hautes-Pyrénées. **Espace Robert Hossein**

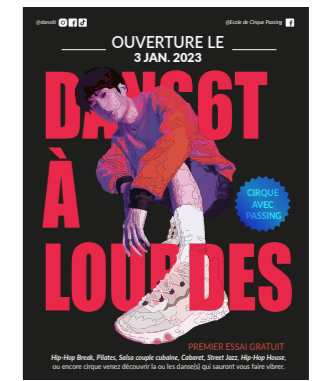
FÉVRIER

- **DU 4 FÉVRIER AU 4 MARS** - 14 h : **ESCAPE GAME** - Voyage avec Harry Potter
Du mardi au samedi à partir de 14 h, par groupe de 4 à 5 joueurs. Dès 8 ans, 30 mn de jeu. Entrée libre et gratuite. Inscriptions : 05 62 94 99 59 - **Médiathèque**
- **SAMEDI 4** - 10 h 30 : **CONTES EN HIVER**
Les contes du potiron, par Frédéric Naud. En partenariat avec la Ligue de l'enseignement 65 dans le cadre du 28^e festival Contes en hiver. Pour les tout-petits, de 6 mois à 4 ans. Entrée libre et gratuite. **Médiathèque**

- **DIMANCHE 05** - 9 h à 19 h : **LES HIVERNALES DES COMMERÇANTS** organisée par le Comité d'Animation du Commerce Lourdais. **Espace Robert Hossein**
- **JEUDI 09** - 20 h 30 : **THÉÂTRE**
Rupture à domicile par la Compagnie Viv'art. **Palais des Congrès**
- **JEUDI 16** - 18 h : **CONFÉRENCE APPEL D'AIR**
Costumes populaires des Pyrénées : traditions, transmissions et identités par Geneviève Marsan. **Palais des Congrès**
- **VENDREDI 17** - 20 h 30 : **THÉÂTRE**
L'avare ou le bal des maudits - Molière par la Compagnie des Odyssées. **Espace Robert Hossein**
- **SAMEDI 18** : **FÊTE DE BERNADETTE**
Animations et programme en cours de réalisation.
- **MERCREDI 22 FÉVRIER** - à partir de 14 h : **CARNAVAL PYRÉNÉEN au Château fort**. Renseignement : 05 62 42 37 37.
- **JEUDI 23** - 20 h 30 : **MUSIQUE**
Un clavecin au fil des saisons avec Lucille Chartrain, clavecin. **Palais des Congrès**

MARS

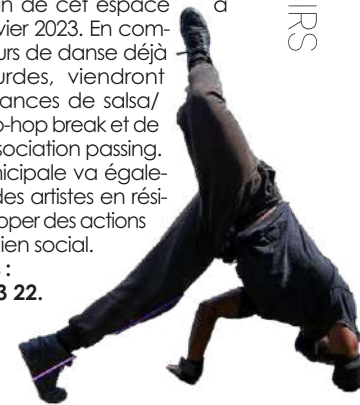
- **1^{er} AU 31** - **EXPOSITION** Les grandes résistantes contemporaines - Exposition organisée à l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes. **Palais des Congrès**
- **JEUDI 02** - 20 h 30 : **THÉÂTRE**
Tout ce que vous voulez par la Compagnie Les pieds dans le plat. **Palais des Congrès**
- **VENDREDI 03** à **DIMANCHE 05** **SALON METS & VINS** organisé par le Lions Club



DE NOUVEAUX COURS DE DANSE À L'ESPACE FRANÇOIS MENGELATTE

L'Espace François Mengelatte accueille depuis juillet 2021 le service Culture et Événementiel de la ville de Lourdes et les associations culturelles (Alliance Musicale de Lourdes, Pyrénéa cœur de Femmes, Cie Esopo, Accordéon Club de Lourdes, Atelier Municipal d'Arts Plastiques, Atelier Imaginaire, Étoile Bleue).

L'association Dans6T va venir enrichir l'offre proposée au sein de cet espace à compter de janvier 2023. En complément des cours de danse déjà existants à Lourdes, viendront s'ajouter des séances de salsa/kizomba, afro, hip-hop break et de cirque avec l'association passing. La structure municipale va également accueillir des artistes en résidence et développer des actions pour favoriser le lien social.
Renseignements :
Tél. : 05 62 44 93 22.



- de Lourdes. **Espace Robert Hossein**
- **JEUDI 16** - 18 h : **CONFÉRENCE APPEL D'AIR**
Glaciers d'ici, miroirs du réchauffement climatique par Pierre René. **Palais des Congrès**
- **DIMANCHE 19 MARS** - **JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR** et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc - 12 h 30 : **Cérémonie Square Bouillot, avenue de la Gare.**
- **JEUDI 23** - 20 h 30 : **MUSIQUE Tcheka**, en partenariat avec Le Parvis, scène nationale Tarbes Pyrénées. **Palais des Congrès**

ET BIEN PLUS ENCORE en consultant la plaquette !



Retrouvez le programme complet sur la plaquette également disponible sur : www.lourdes.fr



CINÉMA

TARIF
UNIQUE
6€

RÉSEAU CINÉ PARVIS 65

"CULTURE ET SOCIÉTÉ"



MARDI & | CINÉ-SENIOR
VENDREDI | UN JEUDI PAR
20 H | MOIS - 15 H

LOURDES
Cœur des
PYRÉNÉES

le parvis  scène nationale
Tarbes
Pyrenées

www.lourdes.fr/cinema